

TROTTOIRS LUDRES-SUD

Monsieur REINSTADLER, 2ème Adjoint, chargé de la voirie, propose à l'Assemblée de réaliser la dernière tranche des trottoirs de la Z.A.C. LUDRES-SUD.

Il demande à l'Assemblée d'autoriser le Maire à lancer un appel d'offres restreint pour ces trottoirs.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- autorise le Maire à lancer un appel d'offres restreint pour la réalisation des trottoirs de la Z.A.C. LUDRES-SUD, incombant à la Commune.